

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00113

Numéro SIREN : 809 310 501

Nom ou dénomination : A.S.P.S.I.

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 708

A.S.P.S.I.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 300 euros

Siège social : 11 Rue Des Entreprises 17137 Marsilly

809310501 R.C.S. La Rochelle

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 02/01/2021

Le 02/01/2021,

à 11 heures,

laurent flogny, associé(e) unique de la société A.S.P.S.I. a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'objet des présentes décisions étant le suivant :

- Modification du président, vente des actions en un seul lot
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Laurent Flogny, remise ce jour, de ses fonctions de président, à compter du 02/01/2021. Il lui donne quitus pour sa gestion.

L'associé unique vend toutes ses actions de la société à Sylvain Flogny.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide de nommer Sylvain Flogny, né(e) le 20/11/1976, à vitry sur seine (94), domicilié(e) 9 Rue Du Puits 17137 Marsilly pour une durée indéterminée en remplacement de Laurent Flogny.

Sylvain Flogny accepte les fonctions de président et déclare sur l'honneur n'être frappé(e) d'aucune des incapacités ou de déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions et exercera ces fonctions dans les conditions prévues par les lois et règlements.

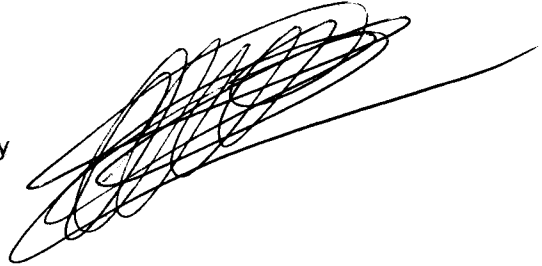


TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

laurent flogny

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.